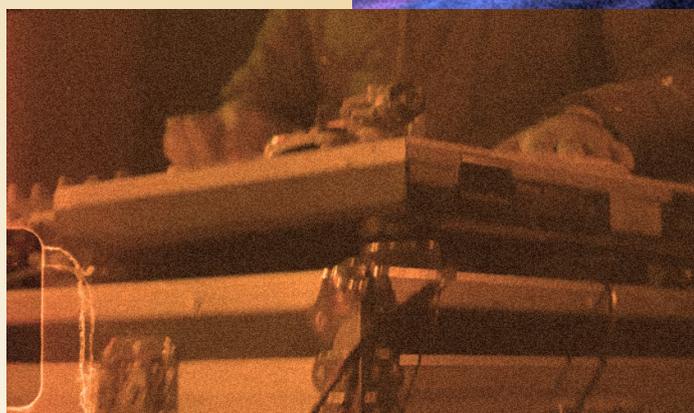


# MAAD 93

PROJET DE RÉSIDENCE  
MUSIQUES ACTUELLES

2022-2024



# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENTICE MUSIQUES ACTUELLES | MAAD 93

### I. CONTEXTE DU PROJET

#### 1 | Le MAAD 93 — réseau des Musiques Actuelles et Amplifiées en Développement en Seine-Saint-Denis

Le réseau MAAD 93 regroupe 20 structures départementales, municipales ou associatives, à caractère non lucratif, exerçant dans les champs de l'enseignement, la pratique, l'enregistrement et la diffusion des musiques actuelles. À travers ses actions et ses outils de communication, le réseau MAAD 93 met en évidence la complémentarité des lieux artistiques et culturels adhérents, il aide à leur développement et à la préfiguration de nouveaux projets. Le réseau MAAD 93 joue un rôle de courroie de transmission et de coordination des musiques, des musicien-ne-s et des publics dans le département.

Le réseau MAAD 93 contribue à la réflexion locale sur la place des Musiques Actuelles et contribue à l'amélioration des réponses proposées en matière d'accompagnement des pratiques musicales, de diffusion d'artistes amateurs et professionnel-le-s, de croisement des publics et de formation des encadrant-e-s. Réseau associé du RIF, réseau francilien des Musiques Actuelles, le MAAD 93 coordonne à l'échelle départementale les actions politiques du réseau.

#### ADHÉRENT-E-S

**Deux-Pièces Cuisine**, Le Blanc-Mesnil — **CECB**, Le Bourget — **Café La Pêche**, Montreuil — **Chapiteau de la Fontaine aux Images**, Clichy-sous-Bois — **Festival des Rares Talents**, Montreuil — **Instants Chavirés**, Montreuil — **Salle des Malassis**, Bagnole — **Mains d'Œuvres**, Saint-Ouen — **OMJA**, Aubervilliers — **Pôle Musical d'Orgemont**, Epinay-sur-Seine — **Le 6b**, Saint-Denis — **La Dynamo de Banlieues Bleues**, Pantin — **L'Odéon - scène JRC**, Tremblay-en-France — **La Maison Populaire**, Montreuil — **Le Triton**, Les Lilas — **Théâtre des Bergeries**, Noisy-le-Sec — **Ville de Rosny-sous-Bois** — **Ligne 13** Saint-Denis — **Phonetics Festival** Saint-Denis — **Megaphone Tour** Pantin

20  
ADHÉRENTS



# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENCE MUSIQUES ACTUELLES | MAAD 93

### 2 | La résidence mutualisée : un projet artistique de coopération territoriale

Les résidences mutualisées du MAAD93 sont des projets de création itinérant sur plusieurs structures. Elles se construisent en trois temps : **création, actions culturelles et diffusion**. À travers ces projets, l'objectif du MAAD 93 est de favoriser la dynamique de réseau entre des lieux (adhérents et non-adhérents) très différents et complémentaires, tant par leur capacité à faire circuler les publics et les artistes, que par la mutualisation de moyens et de compétences. Ce projet permet également de soutenir une artiste / groupe, de favoriser le rayonnement et la médiation de son œuvre sur le territoire. Les résidences du réseau reflètent la diversité musicale de ses salles adhérentes et du territoire, toute proposition est donc la bienvenue, quelque soit l'esthétique musicale.

Pour la saison 2021-2023, le MAAD 93 accompagne le duo **Inigo Montoya** pour un projet tout public, musical et visuel en 4 tableaux sur le sens et les émotions : les **Contes Elastiques**.

La saison précédente, le MAAD 93 a accompagné le groupe **Catastrophe** pour **9 + 3**, un projet de documentaire audio sur le sacré dans le 93. Nous avons aussi porté les résidences de **Billie Brelok** pour son projet **Las dos lunas... Y no se cuantas más**, pour une création grand format de hip-hop orchestral. Ainsi que La Canaille, Angélique Ionatos, FUFU Machine et We Insist ! pour les précédentes résidences.

Toutes les infos sur ces résidences figurent sur le [site du MAAD93](#).

CATASTROPHE



BILLIE BRELOK

# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENCE MUSIQUES ACTUELLES | MAAD 93

### II. LE PROJET DE RESIDENCE MUTALISÉE

#### 1 | Ancrage territorial

Ce projet prendra la forme d'une résidence de deux ans, de septembre 2022 à juin 2024, sur le territoire Séquano-Dyonisien. L'artiste/le groupe porteur-se de la candidature doit résider en Région Parisienne et si possible avoir un lien avec la Seine-Saint-Denis. Les résidences s'adressent à des artistes professionnelles, ayant déjà enregistré des EP / albums et ayant déjà fait au moins une tournée de concerts.

#### 2 | Partenaires institutionnels

Les résidences mutualisées du MAAD 93 peuvent être financées par :

- Le Département de la Seine-Saint-Denis
- La Région IDF
- Le CNM
- La Spedidam

#### 3 | Enjeux et critères

Pour le MAAD 93, l'enjeu est de proposer à l'artiste/groupe sélectionné-e une **résidence de création**, afin de travailler sur un nouveau projet original qui aura pour vocation de s'inscrire dans le temps et de tourner dans et en dehors de la Seine-Saint-Denis (pendant ou après la résidence). À la partie création s'ajoute un fort **volet d'actions culturelles**, auquel l'artiste doit être sensible.

#### Le projet sélectionné devra répondre aux enjeux suivants :

- **Création** : Travailler et développer un nouveau projet musical original
- **Actions culturelles** : Imaginer des ateliers / actions en lien avec la création qui puissent s'adresser et mêler des publics de générations, de genres et de situations socio-économiques diverses
- **Territoire** : Fédérer des structures adhérentes du MAAD 93 et des structures sociales du territoire. Favoriser la circulation des œuvres et des publics.



# CAHIER DES CHARGES

## RÉSIDENCE MUSIQUES ACTUELLES I MAAD 93

### III. BUDGET

Le budget global de la résidence, sous réserve d'attribution des subventions, s'élève à 40 000€ TTC / an, comprenant :

- La rémunération des artistes/intervenant·es sur les temps de création (100€ net/jour), ateliers (50€ net / heure) et diffusions (150€ net / date)
- les taxes et cotisations
- les frais de fonctionnement
- les frais logistiques (hébergement, transports et repas)
- les frais de communication
- la mise à disposition de locaux

### IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les éléments attendus dans le dossier de candidature sont les suivants :

- Note d'intention du projet
- CV et / ou biographie de l'artiste/groupe
- Liens vidéos / audios
- Le dossier est à renvoyer à [contact@maad93.com](mailto:contact@maad93.com)

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter Léa Micner : [lea@maad93.com](mailto:lea@maad93.com)

### V. CALENDRIER

Date limite de réception des dossiers : **dimanche 3 juillet 2022**

Retour sur les candidatures : **vendredi 8 juillet 2022**

Entretiens devant jury : **semaine du 11 juillet** ou **semaine du 18 juillet 2022**

**MAAD9<sup>3</sup>**

c/o MAINS D'OEUVRES - 1 rue Charles Garnier, 93400 SAINT-OUEN - 01 48 36 82 27  
Siret : 493 425 169 00031 // APE 9001Z  
[www.maad93.com](http://www.maad93.com) // [contact@maad93.com](mailto:contact@maad93.com)